



Échéancier des procédures

Le 28 août 2008

**DANS L'AFFAIRE DE LA *Loi sur les brevets*, S.R.C. 1985, c. P-4,
dans sa version modifiée
ET DANS L'AFFAIRE DE *ratiopharm Inc.*, (l'« intimée »)**

Procédure / Dépôt

Date / Délai

Avis d'audience – Émission

Signification à l'intimée
Confirmation de la signification
Publication de l'Avis – *Gazette du Canada*, Partie I

28 août 2008

28 août

29 août

30 août

Avis de comparution

8 septembre

Déclaration de l'intimée

Réponse du personnel du Conseil

29 septembre

14 octobre

Requête en intervention

Réponse aux requêtes en intervention

26 septembre

10 octobre

Dépôt de la preuve

- Personnel du Conseil
- Intimée
- Réplique du personnel du Conseil

27 octobre

24 novembre

8 décembre

Contre-interrogatoire sur affidavits (complété)

2 février 2009

Dépôt des mémoires des faits et du droit

2 février

Audition

Date sera annoncée sous peu